ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contre la fermeture de deux usines Ferropem

Question écrite n° 38837

Texte de la question

M. Jean-Luc Mélenchon alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance au sujet de la situation de Ferropem. Depuis 2016, Ferropem est une filiale de Ferroglobe, groupe spécialisé dans la production de silicium ou d'alliages à base de silicium. À lui seul, Ferroglobe produit 14 % du silicium mondial. Ce groupe est loin d'être en difficulté économique. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de dollars en 2018. Ferropem, la filiale française, a quant à elle bénéficié de multiples aides directes de l'État sous la forme de réduction sur le coût de l'électricité, de crédits impôt recherche (CIR) ou encore de chômage partiel pour faire face à la pandémie de covid-19. Pourtant, fin mars 2021, le groupe hispano-américain Ferroglobe a annoncé la fermeture de deux usines et 352 licenciements en Rhône-Alpes dans sa filiale française. 221 emplois sont concernés à l'usine de Château-Feuillet (73) et 131 emplois au sein de l'usine de Livet-et-Gavet (38). L'industrie du silicium est implantée en Rhône-Alpes depuis le milieu du XXe siècle. Ce matériau est l'élément principal de la fabrication de cellules solaires photovoltaïques ou encore de composants telles que les puces électroniques. La disparition de ces deux sites aux savoir-faire centenaires aurait des conséquences majeures sur plusieurs chaînes industrielles stratégiques, notamment celle du photovoltaïque. Elles sont donc essentielles autant à la souveraineté industrielle qu'à la bifurcation écologique de l'économie française. Il aimerait donc savoir quand il compte prendre position pour défendre les sites industriels de Ferropem.

Texte de la réponse

Le maintien de la filière photovoltaïque - comme au demeurant celle du silicium - constitue à la fois un enjeu stratégique de souveraineté industrielle, s'agissant singulièrement de la résilience de nos approvisionnements, ainsi que de transition énergétique. C'est dans cet esprit de compétition internationale équitable que la ministre a au demeurant saisi le 23 mars 2021 la Commission Européenne pour qu'elle renforce les mesures antidumping d'importations de certaines de ces productions, principalement en provenance d'Asie. Dans le même temps, les équipes du ministère de l'économie, des finances et de la relance restent pleinement investies dans le suivi des dossiers PHOTOWATT et FERROPEM. Nonobstant l'annonce fin 2020 d'EDF de recentrage de ses activités sur d'autres segments que la production de lingots et de modules photovoltaïques, ses dirigeants continuent à travailler très étroitement avec le cabinet de la ministre ainsi qu'avec la délégation interministérielle aux restructurations d'entreprises (DIRE) pour rechercher les voies garantes d'un avenir pérenne pour PHOTOWATT en préservant ses compétences et son savoir-faire. La solution privilégiée est celle d'une cession de l'activité à un nouvel investisseur, à l'expertise reconnue de longue date dans les procédés et les équipements dédiés au photovoltaïque. Outre son impact social neutre qui permettrait de sauvegarder les emplois, la finalisation de ce projet permettrait de pérenniser la fabrication de panneaux solaires à la meilleure empreinte carbone au monde en ouvrant ainsi la perspective à de nouveaux marchés. Le Ministère continuera à demeurer très vigilante à ce que les négociations qui se poursuivent pour l'heure aboutissent à une issue positive, grâce notamment au soutien financier de l'État dont les modalités sont en cours d'instruction. L'engagement du Gouvernement demeure tout aussi intact dans la recherche de mesures alternatives à l'annonce par le groupe FERROPEM du projet de fermeture des sites de Château-Feuillet en Savoie et de Livet-

Gavet en Isère. Il a été rappelé à plusieurs reprises à la maison-mère FERROGLOBE sa responsabilité vis-à-vis des salariés tout en veillant à préserver sa présence industrielle en France. A cet égard, plusieurs pistes de travail sont aujourd'hui explorées au premier rang desquelles la recherche- avec l'appui du cabinet ONEIDA et de BUSINESS France- d'investisseurs et/ou de repreneurs susceptibles de pérenniser les activités de ces deux usines de fond de vallées alpines. A ce jour, 7 manifestations d'intérêt ont été recensées. Afin de favoriser cette continuité d'exploitation et conscients des enjeux que représente l'approvisionnement en énergie pour les industries électro intensives, les services du ministère travaillent en lien avec le groupe afin d'approfondir- dans le cadre des mécanismes spécifiques aux consommateurs électro intensifs- toutes les pistes (abattement du tarif réseau, compensation des coûts carbone, …) permettant d'améliorer la compétitivité énergétique des sites aujourd'hui menacés. Enfin et de concert avec les équipes du ministère du travail, la plus grande attention sera portée à la mise en œuvre de mesures d'accompagnement offrant des perspectives de réinsertion professionnelle rapide aux salariés dont l'emploi ne pourrait malheureusement être sauvegardé. Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et la ministre déléguée chargée de l'industrie assurent de la mobilisation sans faille du délégué interministériel aux restructurations d'entreprises dans la recherche et mise en œuvre de solutions adaptées aux difficultés actuelles enregistrées par les sociétés PHOTOWATT et FERROPEM.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Mélenchon
Circonscription : Bouches-du-Rhône (4e circonscription) - La France insoumise
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 38837
Rubrique : Industrie
Ministère interrogé : Économie, finances et relance
Ministère attributaire : Économie, finances et relance

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 mai 2021, page 4005
Réponse publiée au JO le : 27 juillet 2021, page 6027